



NOUVEAUX HORAIRES

Le Comité Technique tenu ce jour marque le retour du dialogue social au CRNA/SE. Nous veillerons à ce que celui-ci perdure, et qu'il sache se montrer constructif, respectueux des agents, de leur travail, de leur engagement et de leurs représentants.

Validation en CT

Le relevé de conciliation signé le 13 juillet définit un cadre sécurisé d'évolution de l'organisation du travail. Il garantit **un maximum de 64h supplémentaires par an, le maintien du calendrier de restrictions des droits à congés, le maintien des 12 JRH pour tous**. Comme il s'y était engagé, l'UNSA-ICNA est parvenu à construire des horaires qui respectent en tout point les volumes hebdomadaires et les objectifs de performance fixés par l'accord signé, sur chacune des périodes, et dans chacune des zones.

Ces tours de service ont été proposés par l'administration et acceptés ce jour en CT. Ils seront appliqués **à compter du 17 septembre prochain**, avec le début du nouvel horaire de mi-saison. Le cadre issu du relevé de conciliation restera valable jusqu'à la définition d'un nouveau cadre de travail dans le prochain protocole.

Retour du dialogue social

Nous serons vigilants à ce que les engagements soient respectés, notamment au travers des échéances à venir.

17 SEPTEMBRE

Mise en application
des nouveaux horaires

OCTOBRE

Définition de la feuille
de route de la
modernisation
technique du CRNA/SE

JANVIER

Application de la
nouvelle méthode
d'affectation au GT
Effectif, qui permettra
le retour aux 13 PC par
équipe d'ici 2023